

AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ qu'un avis de motion pour l'adoption du *Règlement numéro 344 décrétant le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Berthier-sur-Mer et abrogeant le règlement numéro 311* a été donné le 18 janvier 2022 lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Berthier-sur-Mer et que ce règlement sera adopté à la séance ordinaire du conseil du 7 février 2022 à 19h, à huis clos.

Ce règlement a pour objet de prévoir les principales valeurs de la Municipalité en matière d'éthique et les règles déontologiques qui doivent guider la conduite d'une personne à titre de membre du conseil, d'un comité ou d'une commission de la Municipalité ou, en sa qualité de membre du conseil de la Municipalité, d'un autre organisme.

Des copies du projet de règlement sont disponibles sur demande.

DONNÉ à Berthier-sur-Mer ce 20^e jour de janvier deux mille vingt-deux.

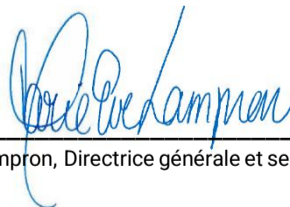


.....
Marie Eve Lampron
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Marie Eve Lampron, directrice générale et secrétaire-trésorière de Berthier-sur-Mer, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'endroit désigné par le Conseil entre neuf heures et dix heures, le vingtième jour de janvier 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce vingtième jour de janvier deux mille vingt-deux.



Signé : _____
Marie Eve Lampron, Directrice générale et secrétaire-trésorière